
**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 2 JUILLET 2026

NOMBRE

Des conseillers en exercice	27
De présents	20
De votants	26

OBJET

N° 2026-7-13

**Motion de soutien
à l'association ASALEE**

Le Maire certifie que la liste
des délibérations a été affichée
à la porte de la Mairie le 6 juillet 2026
et que la convocation du Conseil
avait été faite le 11 juin 2026.

Le Maire,



L'an deux mille vingt six, le deux juillet, le Conseil Municipal de la
Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances,
après convocation légale, sous la présidence de M. Lucien PESCE.

Etaient présents : Mme GRANDMOUGIN-M.COMMITO-
Mme SCHMITT-M.SULLI-Mme COLMET-M.PERREY-Mme
OSOWSKI-MM.HILLARD-LUX-Mmes CUNHA DA SILVA-
LHUIILLIER-SEROT-COMMITO-MM.POIRIER-LUGNIER-
BARTOLOMUCCI-Mmes THEVENET-AUBERT-LORMANT-
MM.ZANCHIN-PESCE-HAMER

Excusés :

M.SIBELLA ayant donné pouvoir à M.SULLI
Mme LOCATELLI ayant donné pouvoir à Mme COLMET
M.FONDEUR ayant donné pouvoir à M.PERREY
Mme CLEMENT-CHILLOTTI ayant donné pouvoir à Mme
SCHMITT
M.TURCHI ayant donné pouvoir à M.ZANCHIN
Mme MAURY ayant donné pouvoir à M.PESCE

Absente : Mme DI POMPEO

Un scrutin a eu lieu, Madame Lola SCHMITT a été nommée pour
remplir les fonctions de secrétaire.

L'association ASALEE (action de santé libérale en équipe) se
retrouve dans une situation critique consécutive à la
suspension de ses financements par la caisse nationale
d'assurance maladie (CNAM).

Depuis plus de vingt ans, l'association ASALEE associe
infirmiers et médecins généralistes au sein des cabinets
médicaux.

Il contribue notamment à :

- Améliorer le suivi des patients atteints de maladies chroniques,
- Renforcer la prévention et l'éducation thérapeutique,
- Soutenir l'organisation des soins de premier recours.

Aujourd'hui, l'association se trouve en situation de cessation
de paiement, ce qui menace directement la continuité de la
prise en charge dans de nombreux territoires, en particulier les
zones rurales et les secteurs déjà confrontés à une offre de
soins insuffisante.

REÇU EN PREFECTURE

le 06/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 03148-2026 07 02-2026_7_13-D

La décision de la CNAM de suspendre le versement de la subvention mensuelle, à la suite des constats formulés par l'Inspection générale des affaires sociales sur la gouvernance et la gestion de l'association, a fortement aggravé la situation d'ASALEE.

Cette suspension a entraîné plusieurs conséquences immédiates :

- Des retards répétés dans le versement des salaires,
- Une fragilisation importante des équipes,
- Un risque immédiat d'interruption du dispositif.

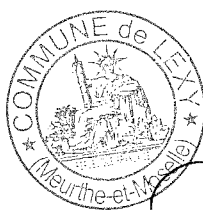
Sur le territoire communal, l'association ASALEE est représentée par une infirmière installée à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle du Pays-Haut. Elle accueille plus de 180 patients des médecins de cette MSP. Son devenir est incertain alors que son travail est essentiel dans l'organisation des soins de premier recours, la prise en charge des patients chroniques...

Dans ces conditions, le conseil municipal de LEXY exprime son inquiétude sur la stabilité des professionnels engagés dans ce dispositif et l'égalité d'accès aux soins dans les zones sous-dotées comme le territoire de Longwy. Il affirme donc son plein soutien à l'association ASALEE dont les missions contribuent au maintien d'une offre de soins de proximité et à la prévention en santé publique.

Il est ainsi proposé au conseil municipal :

D’AFFIRMER son soutien à l'association ASALEE en adoptant la motion de soutien correspondante.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Marie-Pierre GRANDMOUGIN

REÇU EN PREFECTURE

le 06/07/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-2154 03148-2026 07 02-2026_7_13-D